

FORMULAIRE RECOMMANDE
CONFORMEMENT À LA CONVENTION SUR
LES ACCORDS D'ÉLECTION DE FOR
(« LA CONVENTION »)

(Exemple de formulaire confirmant la délivrance et le contenu d'un jugement rendu par le tribunal d'origine dans le but de sa reconnaissance et de son exécution en vertu de la Convention)

1. (LE TRIBUNAL D'ORIGINE)

ADRESSE

TÉL.

TÉLÉCOPIE

COURRIEL

2. AFFAIRE / NUMÉRO DE DOSSIER

3. (DEMANDEUR)

c.

..... (DÉFENDEUR)

4. (LE TRIBUNAL D'ORIGINE) a rendu un jugement dans l'affaire susvisée, le (DATE), à (LOCALITÉ, ÉTAT).

5. Ce tribunal a été désigné dans un accord exclusif d'élection de for visé à l'article 3 de la Convention :

OUI NON

IMPOSSIBLE À CONFIRMER

6. Dans l'affirmative, l'accord exclusif d'élection de for a été conclu ou documenté de la manière suivante :

7. Ce tribunal a accordé le paiement du montant suivant (*le cas échéant, veuillez indiquer toute catégorie de dommages et intérêts compris*) :

8. Ce tribunal a accordé les intérêts comme suit (*veuillez indiquer le (ou les) taux d'intérêt, la (ou les) partie(s) des indemnités auxquelles s'appliquent les intérêts, la date à partir de laquelle les intérêts sont comptés, ainsi que toute information supplémentaire relative aux intérêts qui pourrait aider le tribunal requis*) :

9. Ce tribunal a inclus dans le jugement les frais et dépens du procès comme suit (*veuillez préciser le montant de ces indemnités, y compris, le cas échéant, la part de ces indemnités pécuniaires destinées à couvrir les frais et dépens du procès*) :

10. Ce tribunal a accordé le dédommagement non pécuniaire comme suit (*veuillez décrire la nature du dédommagement*) :

11. Ce jugement est exécutoire dans l'Etat d'origine :

OUI NON

IMPOSSIBLE À CONFIRMER

12. Ce jugement, en tout ou en partie, fait actuellement l'objet d'un recours dans l'Etat d'origine :

OUI NON

IMPOSSIBLE À CONFIRMER

Dans l'affirmative, veuillez préciser la nature et l'état de la procédure de recours :

13. Toute autre information pertinente :

14. Sont annexés au présent formulaire les documents énoncés dans la liste suivante (*si disponible*) :

une copie complète et certifiée conforme du jugement ;

l'accord exclusif d'élection de for, une copie certifiée de celui-ci, ou une autre preuve de son existence ;

s'il s'agit d'un jugement rendu par défaut, l'original ou une copie certifiée conforme du document attestant que l'acte introductif d'instance ou un acte équivalent a été notifié à la partie défaillante ;

tout document nécessaire pour établir que le jugement produit ses effets dans l'Etat d'origine ou, le cas échéant, qu'il est exécutoire dans cet Etat ;

(le cas échéant, veuillez fournir une liste de ces documents) :

dans le cas prévu à l'article 12 de la Convention, un certificat d'un tribunal de l'Etat d'origine attestant que la transaction judiciaire est exécutoire dans l'Etat d'origine, en tout ou en partie, aux mêmes conditions qu'un jugement ;

autres documents :

15. Fait à, le 20 ..

16. Signature et cachet (le cas échéant) du tribunal ou d'une personne autorisée du tribunal :

PERSONNE DE CONTACT :

TÉL. :

TÉLÉCOPIE :

COURRIEL :